



PROCES-VERBAL REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF

KINSHASA, 05 MARS 2014

SALLE VIRUNGA, HÔTEL MEMLING

I. Présidence :

S.E. Célestin VUNABANDI,

Ministre du Plan et du SMRM, Président du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC

II. Présences :

Membres du Comité Exécutif présents :

1. S.E. Célestin VUNABANDI, Président du C.E.
2. S.E. Martin KABWELULU, Ministre des Mines, V/Président du C.E.
3. S.E. Crispin ATAMA, Ministre des Hydrocarbures,
4. S.E. Roger SHULUNGU, Vice-Ministre des Finances
5. M. Firmin KOTO, Conseiller Principal à la Présidence
6. M. Cyrille KOMANDA, délégué des entreprises minières publiques
7. Mme Yvonne MBALA, déléguée des entreprises pétrolières
8. Me Jean Claude KATENDE, délégué de la Société Civile
9. Me Albert KABUYA, délégué de la Société Civile
10. M. Jacques BAKULU, délégué de la Société Civile

Membres du Comité Exécutif ayant donné mandat

11. Mme Françoise Van de Ven, à Mme Yvonne Mbala
12. M. Simon TUMAWAKU, à M. Cyrille Komanda

Membres du Comité Exécutif en mission

13. S.E. Bavon N'SA MPUTU, Ministre de l'ECNT
14. S.E. ABAYUWE LISKI, Vice-Ministre du Budget
15. M. Vincent NGONGA, DIRCABA à la Primature
16. M. John BUPILA, DIRCABA du PM
17. M. Joseph BOBIA, délégué de la Société Civile

Invités

1. M. Désiré BALAZIRE, Conseiller Principal du PM chargé de l'ITIE
2. M. Donat KAMPATA, Coordonnateur CTCPM

III. ORDRE DU JOUR ADOPTE

1. Adoption du PV du 15 janvier 2014
2. Niveau d'exécution des décisions du Comité Exécutif
3. Etat de lieu post rapport 2011
 - a) Commentaires du Secrétariat International
 - b) Mémoire de la POM sur la qualité du rapport
 - c) Evaluation du Rapport 2011 par la coalition PCVP
 - d) Perspectives
4. Adoption de la feuille de route de la publication du Rapport 2012
5. Divers

Renforcement de capacités des parties prenantes sur la propriété réelle

IV. DEROULEMENT DE LA REUNION

QUORUM

Dix membres sur les dix-sept sont présents, deux membres ont donné mandat et cinq membres sont en mission ou empêchés. Le quorum étant atteint, le Comité exécutif a valablement siégé.

(1) ADOPTION DU PV DU 15 JANVIER 2014

i) Exposé

Le Projet du PV du Comité Exécutif du 15 janvier 2014 avait été envoyé aux membres dans le délai réglementaire pour amendements. Après intégration des amendements reçus des membres, le document amendé était renvoyé aux membres approbation.

ii) Délibération

Le PV est adopté.

(2) NIVEAU D'EXECUTION DES DECISIONS DU COMITE EXECUTIF

i) Exposé

Les membres du Comité Exécutif ont passé en revue les décisions non exécutées et se sont prononcées là-dessus.

ii) Délibération

a. Décision d'amélioration du protocole d'accord entre le Gouvernement et les entreprises en défaut d'audit des comptes en 2011.

- Cette décision a été revue puisque dans l'entre-temps, les entreprises MAGMA MINERALS et JV SODIFOR ont pu faire certifier leurs déclarations et ont transmis les preuves au Secrétariat Technique. De même, à la suite de l'atelier de revue du Rapport 2011, il était demandé au Gouvernement d'obtenir que l'IGF effectue une mission de certification des déclarations des entreprises publiques SCMK-Mn et SAKIMA.

b. Décision recommandant au Coordonnateur National de soumettre au Comité Exécutif un projet d'arrêté ministériel établissant le jeton de présence accompagné d'une proposition du barème de jetons de présence des membres du Comité Exécutif.

- Après débat, le Comité Exécutif a approuvé le barème proposé dont copie en annexe au présent PV.
- En ce qui concerne le projet de l'arrêté, le Comité Exécutif, après débat et délibération, a adopté comme principe de régir désormais l'ITIE-RDC par voie de décision et non d'arrêté ministériel compte tenu du fait que l'ITIE est une institution multipartite.

Le Coordonnateur National soumettra au prochain Comité Exécutif un projet de décision instituant le jeton de présence et fixant la fréquence des réunions du Comité Exécutif.

c. Décision concernant la présentation du Rapport de la Commission chargée de la finalisation du projet de modification du décret du Premier Ministre portant création du Comité National de l'ITIE-RDC.

- Cette décision n'a pas été exécutée parce qu'au cours de ses 2 dernières réunions, Comité Exécutif avait opté qu'il soit intégré dans le projet le rajout de deux membres, un à la composante "Entreprises" et un à la composante " Société Civile" et un article sur l'affectation du patrimoine de l'ITIE-RDC après liquidation.

Une fois toutes les modifications incluses, le projet du décret sera envoyé à chaque membre pour lecture de sorte qu'à une très proche réunion, l'on procède à son adoption.

d. Décision relative à l'arrêté de fermeture des Antennes non productives que le Coordonnateur devrait soumettre à la signature du Président du Comité Exécutif.

- Le projet de l'arrêté de fermeture des Antennes sera de nouveau soumis à la signature du Président avec un article concernant l'affectation du patrimoine.

e. Décision relative à la désignation de nouveaux membres au Comité Exécutif.

- Il est demandé aux composantes « Entreprises » et « Société Civile » de communiquer diligemment au Secrétariat Technique les noms de leurs délégués.

(3).ETAT DE LIEU POST RAPPORT 2011

i) Exposé 1 sur la publication du Rapport 2011

Le Comité Exécutif a publié séparément le Rapport ITIE-RDC 2011 du secteur des hydrocarbures et du secteur des mines.

Les deux Rapports ont été présentés officiellement le 10 décembre 2013 à Kinshasa pour les hydrocarbures et le 12 février à Lubumbashi pour les mines.

Le Rapport 2011 a été soumis au débat des parties prenantes sur sa qualité les 12 et 13 février au cours d'un atelier organisé à Lubumbashi.

Un Procès-verbal signé par toutes les composantes et un compte rendu analytique ont été établis et ces documents sont disponibles sur le site web de l'ITIE RDC.

A côté du débat général des parties prenantes prises ensemble, les organisations de la société civile, la POM, la coalition « Publiez Ce Que Vous Payez » et le DESC/RDC ont tour à tour évalué le rapport et ont publié leurs déclarations sur la qualité du Rapport 2011.

Le Comité Exécutif s'est saisi uniquement des recommandations des uns et des autres relatives aux mesures correctives les exigences 9, 11, 12, 13,14 et 15 des Règles ITIE 2011 et a décidé de rédiger une note complémentaire au rapport pour indiquer les améliorations y a afférentes.

i) Exposé 2 sur la publication de la déclaration de DESC/RDC

Quelques membres du Comité Exécutif qui n'avaient pas été saisi par la publication de DESC/RDC, organisation dont fait partie M. Jean Pierre MUTEBA, ancien membre du Comité Exécutif remplacé pour indiscipline sont revenus sur cette publication dont le contenu va dans tous les sens sauf dans le sens de se conformer aux mesures correctives.

Le GMP a reconnu la liberté d'expression à chaque composante. Néanmoins, les représentants de la société civile au Comité Exécutif ont formellement déclaré leur satisfaction ainsi que leur soutien au processus de mise en œuvre tel qu'il se déroule en RDC. Ils ont rassuré les 2 autres composantes de la cohésion de leurs organisations tout en admettant la différence dans l'appréciation des objectifs de l'ITIE.

En outre, ils ont recommandé que tous les efforts du Comité Exécutif se concentrent sur l'amélioration du Rapport en réunissant toutes les preuves

tangibles au lieu de se disperser dans quelconques distractions quel qu'en soit l'auteur.

Ils ont rappelé que le jugement du Conseil d'Administration de l'ITIE se fondera sur une base objective et non sur des faits divers.

Exposé 3 sur la visite de M. Bady Balde Mamadou, membre du Secrétariat International et Manager Pays.

Motif de la visite: apporter des clarifications sur le processus de la revue du Secrétariat et de convenir un calendrier commun pour compléter la revue.

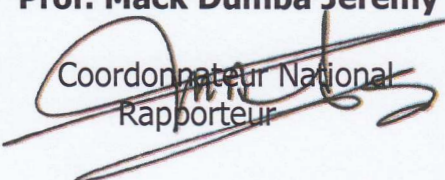
ii) Délibérations

- Les membres sont invités à envoyer urgemment leurs observations à CTS pour enrichir la Note complémentaire au Rapport.
- Le Comité Exécutif a demandé au Président de solliciter une audience auprès du Premier Ministre pour lui présenter le Rapport 2011 en compagnie de M. Bady.

Le temps imparti à la réunion étant largement dépassé, il est proposé et accepté que les points 4 et 5 de l'Ordre du jour soient examinés à la prochaine réunion

Débutée à 14h15, la réunion a pris fin à 17h08

Prof. Mack Dumba Jérémy


Coordonnateur National
Rapporteur

S.E. Célestin Vunabandi


Ministre du Plan et du SMRM
Président du Comité Exécutif